

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 8 avril 2015 à 19h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2015-04-11**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 12
- Absents exc. 3
- Absents 0
- Votants 15

Date de convocation
1er avril 2015**Objet**
**Ouverture d'une
enquête publique
pour déclassement de
voies communales****Date d'affichage**
9 avril 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	Mme DAUMAIL M.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme CAISSUTTI C.
M. MULLER J.-M.	M. GIRARD G.	M. MARTIN M.
Mme MARTIGNON S.	M. FALLITO G.	
	Mme PREVOT N.	

Etaient excusés :

Mme PIQUEMAL Anne	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia
M. MARION Julien	Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. GIRARD Guy

Ouverture d'une enquête publique pour déclassement de voies communales

Vu le code rural et notamment son article L161-10 ;

Vu le décret n°76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3,

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles R141-4 à R141-10,

Vu le projet d'aménagement de la place du Saule à Silly-sur-Nied et la volonté d'agrandir la parcelle cadastrée section 14 parcelle 234 par un déclassement total ou partiel des voies communales cadastrées section 14 parcelles 245 et 252 ;

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R141-4 à R141-10 du code de la voirie routière ;

Le Conseil municipal,
Après délibération et à l'unanimité :

Article 1 : VALIDE le projet de déclassement total ou partiel des voies communales cadastrées section 14 parcelles 245 et 252.

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

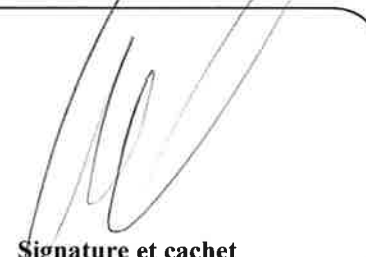
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Article 2 : DECIDE de lancer la procédure des chemins ruraux prévue par l'article L161-10 du Code Rural et, pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

Fait à Silly sur Nied, le 8 avril 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet